



COMMUNIQUÉ N° 000012 /MMAFP/SG/MESRS/MSHP/DGCEP/2026
PORTANT RECRUTEMENT DE 500 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET DE 697 MEDECINS SPECIALISTES

Dans le cadre du renforcement des effectifs des Institutions d'Enseignement Supérieur et de l'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires, le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique lance, au titre de l'année 2026, un appel à candidatures pour le recrutement de :

- **six cent quatre-vingt-dix-sept (697) médecins spécialistes**, pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- **cinq cents (500) enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat (PhD), de rang de Professeur titulaire et de Maître de conférences**, pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

I. RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Le recrutement des enseignants-chercheurs s'adresse exclusivement aux personnes titulaires d'un **doctorat (PhD)**, de nationalité guinéenne ou étrangère, désireuses de contribuer au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au sein notamment des :

- Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) ;
- Institutions de Recherche Scientifique (IRS) ;
- Centres de Documentation et d'Information (CDI) ;
- FabLabs ;
- Pôles VIE (Valorisation, Innovation et Entrepreneuriat).

Les détails relatifs aux spécialisations, les lieux d'affectation et les exigences académiques sont précisés en annexe du présent communiqué.

Conditions générales de participation

Les candidats doivent :

- être titulaires d'un **doctorat (PhD)** dans une discipline correspondant aux besoins des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- être disponibles pour une **prise de fonction immédiate**.





II. RECRUTEMENT DES MÉDECINS SPÉCIALISTES

Le recrutement des médecins spécialistes s'adresse exclusivement aux personnes de **nationalité guinéenne**, titulaires d'un diplôme de spécialité en médecine.

Conditions générales de participation

Les candidats doivent :

- être titulaires d'un **diplôme de spécialité en médecine** ;
- être disponibles pour servir partout où le besoin se fera sentir ;
- être âgés de **quarante-cinq (45) ans au plus**.

III. MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont reçues **exclusivement en ligne**, du **21 septembre au 24 octobre 2026**, via le Portail du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique : <https://concours.gov.gn/>

La date limite des inscriptions est fixée au **24 octobre 2026 à 23h59 GMT**.

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

1. un curriculum vitae détaillé ;
2. une lettre de motivation adressée à Monsieur le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique, précisant le domaine d'expertise et les aspirations professionnelles ;
3. les copies certifiées conformes des diplômes et/ou attestations ;
4. une copie de l'extrait d'acte de naissance ;
5. une copie du certificat de nationalité ;
6. un certificat médical datant de moins de trois (03) mois ;
7. un certificat de résidence ou toute autre preuve de résidence datant de moins de trois (03) mois ;
8. une copie de la pièce d'identité ;
9. les copies des publications scientifiques, pour les titulaires de PhD ;
10. une copie de la thèse de doctorat (PhD).





V. DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription pour le traitement des dossiers sont fixés à **deux cent mille (200 000) francs guinéens**, non remboursables.

VI. ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement guinéen invite toutes les personnes qualifiées, guinéennes et étrangères pour les postes ouverts aux candidats étrangers, à saisir cette opportunité de contribuer au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du système de santé national.

Le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique rappelle que ce recrutement se déroulera dans le strict respect des principes d'égalité de chances, de transparence, de mérite et d'équité.

Le Ministre sait compter sur le sens de responsabilité, de civisme et d'engagement patriotique de tous les candidats pour le respect scrupuleux des dispositions du présent communiqué.

18 09 2026
Conakry, le



Faya François BOUOUNO

